



Compte rendu de réunion

Comité Directeur + Commission Elections

3 novembre 2020 (visio-conférence)

La visio-conférence a commencé à 17 h 30

Les 5 personnes s'étant proposées pour faire partie de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales étaient invitées à se joindre à cette visio-conférence ; le message un peu confus a fait que certains sont arrivés en retard, prévenus pendant la réunion par téléphone ou par mail qu'ils pouvaient y assister, d'autres ont été absents.

Présents :

Didier Rami, Lionel Allasio, Bernard Barascud, Annick Bellet, Xavier Berthelot, Thierry Broucke, Vincent Denhez, Lan Despeyroux, Frédéric Desplats, Thérèse Droui, Alain Dupin, Gisèle Gallet, Philippe Michelutti, Michel Pascal ; Pierre Peruzzetto Jackie Racinais, Michel Terpand,
Commission : Claude Cangelosi, Lionel Caignec, Gilles Beaubras ;
CTSR : Nicolas Jonette.

Excusés : Pierre Bérail, André Cabrera, Pascal Champion, Maurice Dejean, Anne Fourmaud, Chantal Lassus, Lionel Leloir, Christine Marleaux, Jean Winterstan ;
Michel Henner (Médecin).

Ordre du jour :

- Information FFTA
- Point sur la reprise des clubs
- Commission électorale
- Assemblée Générale
- Formations
- Subventions (Conseil Régional – aide aux Clubs et CD)
- Questions diverses : nouveau Comité Directeur – Calendrier extérieur

INFORMATIONS

Le Président Didier RAMI fait part d'une demande de la FFTA pour que soit décalée notre Assemblée Générale Régionale, certains Comités Départementaux n'ayant pas pu faire leurs propres A G. en raison du reconfinement. Il paraît difficile de changer notre date, car ensuite c'est le CRTAO qui ne sera plus dans les temps.

Le CRTAO demande aux CD de procéder dès que possible à leurs élections, avant le 14 novembre.

Le CD 66 a dû changer date et lieu prévus, suite à un problème de salle interdite, puis de confinement, et a finalement procédé par voie téléphonique et internet.

Le CD 65 n'a pas de délégués pour l'AG de la FFTA.

POINT SUR LA REPRISE DES CLUBS

L'Occitanie accuse une perte sensible du nombre de ses licenciés, de l'ordre de 30% environ. Cela correspond à la moyenne nationale de l'ensemble des sports : les gens n'ont plus confiance pour l'avenir : pourquoi se licencier si on ne peut pratiquer ? Le nombre de licences Compétition est en baisse, celui des licences Pratique en club en hausse.

Il faudrait une promotion tarifaire et une publicité conséquente pour ramener des licenciés. Mais on note que des clubs n'ont pas pu reprendre avant le reconfinement par suite de la non-réouverture de salles.

Il n'y aura eu que 9 compétitions sur l'Occitanie entre le 1^{er} septembre et fin novembre, surtout des tirs sur parcours. 13 personnes seulement ont pu faire 3 scores en tir en Salle, ce qui posera le problème des Championnats Régionaux car la saison Salle ne pourra redémarrer que fort tard.

On se demande si le Régionaux de Tir en Salle pourront avoir lieu : si les installations sont ouvertes aux sports, il faudra revoir les conditions de participation et adapter les quotas aux règles d'écartement ; d'autre part se pose le problème des Jeunes, dont les parents ne pourront rester dans la salle, et celui des hôtels pour l'accueil des archers éloignés du lieu de compétition.

Les Championnats de France sont maintenus pour l'instant ; nous maintenons les Championnats Régionaux aux dates prévues en espérant que la pandémie nous permette de les organiser.

COMMISSION ELECTORALE

Frédéric DESPLATS attend la validation de la composition de la Commission par le Comité Directeur. 5 personnes se sont proposées pour la Commission, toutes répondent aux exigences légales (être membre d'un club d'Occitanie... et ne se présentant pas à l'une ou l'autre des élections). Aucun avis défavorable n'étant émis par un membre du CoDir, sur qui que ce soit, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales sera composée des 5 volontaires : Gilles BEAUBRAS, Lionel CAIGNEC, Claude CANGELOSI, Jean-Luc MISSET et Jean-Christophe PELLEGRINATO.

La Commission devra se réunir très vite pour désigner son Président et commencer ses travaux. Elle travaillera en relation avec Pierre PERUZZETTO et Frédéric DESPLATS qui expliqueront leur travail préparatoire et fourniront toutes pièces utiles pour les contrôles. Ils seront à la disposition de la Commission afin que tout se passe pour le mieux lors de cette première élection à distance.

Les membres de la Commission étaient invités, mais n'avaient pas tous compris qu'ils pouvaient se joindre à la réunion bien que n'étant pas encore approuvés par le Comité Directeur.

ASSEMBLEE GENERALE

Elle durera 2 h à 2 h ½ ; Didier RAMI expliquera les problèmes que nous rencontrons tous ; il fera le point en ce qui concerne la reprise des clubs et il y aura une discussion avant l'heure d'ouverture de l'urne électronique pour connaître les résultats des élections. Sont invités tous les Présidents des Clubs d'Occitanie, les candidats, les membres du Comité Directeur. Il sera rappelé de couper les micros et les caméras afin d'éviter un risque toujours possible de saturation, et des bruits intempestifs gênant la bonne compréhension de ce qui est dit.

L'AG de la FFTA sera visible par tous sur Youtube. Sur Teams, nous pourrions avoir 250 personnes.

Les votes seront ouverts à partir du 8/11, mais sans doute possibles dès le 7/11, dès que la Commission aura donné son accord sur la liste des clubs avec nombre de voix : les membres seront les « garants » des opérations et auront un code de verrouillage personnel qui fermera l'urne et autorisera l'envoi des mots de passe aux Présidents de Clubs. De la même façon, pour déverrouiller l'urne le samedi 14 novembre à 12 h, il faudra 4 personnes sur les 7 (5 membres de la Commission et 2 informaticiens du Comité Directeur) ; ceci évitera de rester en attente en cas de problème de connexion, d'absence...

Des réunions de travail de la Commission sont prévues jeudi et samedi.

La newsletter sera envoyée aux Présidents pour une dernière vérification des adresses mail (deux courriels déjà envoyés par Gisèle Gallet)

Thérèse DROUI demande que soit clairement indiqué à quel endroit du site se trouvent les « profession de foi » des candidats.

Il y a actuellement 510 voix et non 511, un club n'ayant pas renouvelé son adhésion à la FFTA.

2 clubs n'ont pas de Président déclaré : il s'agit de clubs multisports ; il leur a été demandé de donner le nom d'un responsable de l'activité (licencié)

La liste d'émargement doit-elle être publique pendant le temps des élections ? Il est décidé que non. Un rappel général au vote sera fait en cours de semaine. On espère qu'avec 7 jours d'ouverture, le quorum sera atteint sans problème (il n'y a jamais eu de report en présentiel) ; mais il faudra par la suite étudier le problème afin de faire figurer dans les statuts ce qui devra être fait si un jour le quorum n'était pas atteint.

Afin de simplifier les opérations, le bulletin électoral comportera devant le nom de chaque candidat une case « refusé » que le votant pourra cocher : il lui suffira de cocher au moins 1 case sur la liste CRTAO et 1 case sur la liste des représentants à l'AG FFTA., ce qui n'exclut pas d'en cocher plusieurs si plusieurs candidats ne plaisent pas au votant.

FORMATIONS

Nicolas JONETTE, CTSR, fait le point : la théorie est faite en visio, et cela se passe plutôt bien. Les stages pédagogiques par contre ne peuvent se faire, c'est aussi le problème pour les examens : le candidat doit avoir suivi un même groupe d'archers pendant plusieurs mois et devrait les présenter sur les lieux de l'examen, ce qui est contraire aux règles sanitaires. Les examens qui auraient dû avoir lieu en mars 2020 ont été reportés à décembre, et maintenant à juin 2021. C'est un manque de respect envers les candidats qui attendent leurs épreuves ; il est indispensable que la FFTA propose une solution de remplacement avec un autre type d'évaluation.

Didier RAMI et Lan DESPEYROUX vont envoyer un courrier à la FFTA pour protester contre cette attente qui se prolonge.

Nicolas JONETTE a une vision du niveau des candidats, même sans pouvoir appliquer la grille d'évaluation actuelle.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Dossier CONSEIL REGIONAL

Les délais sont courts pour remplir les dossiers, qui doivent être déposés au plus tard le 14/11. Didier RAMI a commencé, il va envoyer à Lionel ALLASIO, à Lan DESPEYROUX et à Nicolas JONETTE pour les volets Haut Niveau et Formations. Puis Vincent DENHEZ, Trésorier, finalisera la partie financière.

Aides aux CLUBS et CD

Jackie RACINAIS, Présidente de la Commission Jeunes, avait demandé le compte-rendu des actions ayant pu être effectuées (ou effectuées en partie) sur la saison 2019-2020. Les retours font apparaître des taux de 30%, 50% de réalisation avant Covid. Une avance avait été faite, que décider pour le reste de la somme ?

Les dossiers pour 2020-2021 seront lancés par le prochain Comité Directeur : c'est une question de quelques semaines qui ne devraient pas trop porter préjudice aux Comités et aux Clubs en cette période.

QUESTIONS DIVERSES

Nouveau COMITE DIRECTEUR

Le vote pour les élections Président/Secrétaire/Trésorier se fera en vote à distance, sur 2 jours pour permettre à tous les élus de voter. Dans l'attente, l'ancien Bureau expédiera les affaires courantes.

Calendrier : suite au résultat des élections : entre samedi et lundi : proposer sa candidature ; mardi : préparation de l'urne ; mercredi : ouverture – jeudi : résultat de l'élection.

Il est proposé à la Commission Elections de poursuivre son travail sur cette élection.

Sa tâche se terminera à l'envoi des résultats en Préfecture.

CALENDRIER EXTERIEUR : Il se remplit peu à peu ; les organisateurs pour les événements régionaux placent les compétitions qu'ils n'ont pu organiser en 2020.

L'Equipe Féminine de BALMA remonte en D1 suite à deux désistements

On essaiera de relancer le Challenge Féminin.

Fin de la visio-conférence : 19 h 30